	2005	2004
Troisième trimestre	181	201
Quatrième trimestre		211
A fin septembre 2005 et décembre 2004	525	753

99733

APEM

Société anonyme au capital de 10 131 429 €.
Siège social : 55, avenue Edouard Herriot, 82303 Caussade Cedex.
342 898 384 R.C.S. Montauban.

Chiffres d'affaires comparés (hors-taxes).
(En milliers d' euros.)

	2005	2004 Pro forma (*)	Variation en % 2005/2004 Pro forma	2005/2004 à $ constant	2004 Publié
1°) Groupe consolidé :					
Premier trimestre	16 409	16 548	– 0,8 %	– 0,1 %	16 564
Deuxième trimestre	16 455	17 713	– 7,1 %	– 6,4 %	17 727
Troisième trimestre	15 634	15 505	0,8 %	0,9 %	15 550
Total	48 498	49 766	– 2,5 %	– 2,0 %	49 841
Carnet de commandes au 30 septembre	9 727				9 506
2°) Société-mère :					
Premier trimestre	9 105	9 001		1,2 %	
Deuxième trimestre	8 759	9 889		– 11,4 %	
Troisième trimestre	7 265	7 861		– 7,6 %	
Total	25 129	26 751		– 6,1 %	

(*) Chiffre d'affaires 2004 pro forma : Les chiffres d'affaires de l'exercice 2004 ont été retraités pour les rendre comparables aux chiffre d'affaires trimestriels de l'exercice 2005, sur la base des normes IFRS applicables au 1er janvier 2005.

99579

BONGRAIN S.A.

Société anonyme au capital de 15 432 216 €.
Siège social : 42, rue Rieussec, 78220 Viroflay.
847 120 185 R.C.S. Versailles.

A. — Rapport d'activité du premier semestre 2005.

Pour le semestre clôturant le 30 juin 2005, le chiffre d'affaires de Bongrain S.A., présenté selon les normes IFRS, s'établit à 1 622,1 millions d'euros contre 1 607,3 millions d'euros pour la même période de l'année précédente, soit une progression de 0,9 %.

Le deuxième trimestre montre les mêmes tendances qu'en début d'année avec une croissance organique maintenue à + 0,6 %.

Données consolidées en millions d'euros	Chiffre d'affaires		Variations			
	30/06/05	30/06/04	Total	Structure	Change	Croissance
Bongrain S.A.	1 622,1	1 607,3	0,9 %	0,2 %	0,1 %	0,6 %
Par activité (En % du total) :						
Produits fromagers	63,7 %	64,1 %	0,2 %	0,3 %	0,5 %	– 0,6 %
Autres produits laitiers	33,3 %	32,8 %	2,4 %	– 0,1 %	– 0,6 %	3,1 %
Gastronomie	3,0 %	3,1 %	0,2 %		– 0,2 %	0,5 %

Les effets de changement de périmètre de consolidation et de variation des taux de change n'ont eu que peu d'impact sur l'évolution globale du chiffre d'affaires.

Les situations de marché ne nous ont pas permis de maintenir, en Europe et particulièrement en France, des taux de croissance comparables à ceux du premier semestre 2004. En France, le contexte peu dynamique de la consommation a particulièrement touché les ventes de produits fromagers, même si une légère amélioration a été constatée au deuxième trimestre. Sur la plupart des autres marchés, l'activité économique se développe conformément aux attentes.

Les autres produits laitiers connaissent une progression satisfaisante de leur chiffre d'affaires. L'ensemble du portefeuille produits, industriels ou de grande consommation, se développe grâce à l'amélioration constante de l'adéquation de l'offre aux besoins des clients.

L'activité gastronomie progresse grâce à un deuxième trimestre 2005 très actif.

Difficultés conjoncturelles.

Les résultats de Bongrain S.A. ont subi le contrecoup d'un environnement difficile.

En premier lieu, les effets défavorables de la politique agricole commune ont été plus importants et plus rapides que prévu. En France, la baisse du prix du lait, résultat d'un compromis politique, ne compense pas la réduction des subventions et des aides, en particulier sur les produits industriels. La crise de la filière veaux a entraîné une diminution des cours, pénalisant fortement cette activité. Enfin, la consommation morose sur plusieurs grands marchés ainsi que la pression sur les prix de vente ont contribué à la réduction des marges.

Pour l'ensemble du groupe, le résultat opérationnel diminue de 20,7 % par rapport au 30 juin 2004. Les charges financières nettes sont stables hors effet de valorisation des positions de couverture (effet comptable des normes IFRS).

Le résultat net prend en compte l'ensemble des effets de l'application des nouvelles normes comptables.

L'endettement net du groupe au 30 juin 2005 augmente de 8,8 % par rapport au 30 juin 2004.

(En millions d'euros)	Juin 2005	Juin 2004	En %
Chiffre d'affaires	1 622,1	1 607,3	0,9
Résultat opérationnel	53,8	67,8	– 20,7
Charges financières	– 21,0	– 15,8	
Résultat après impôts	18,3	41,0	– 55,5
Résultat net	17,6	34,0	– 48,3

Perspectives pour l'année 2005.

Le début du second semestre 2005 a connu un bon niveau d'activité. Cependant, la plupart des facteurs de coûts défavorables constatés au premier semestre se prolongeront sur l'ensemble de l'année. Dans les hypothèses actuelles d'évolution de l'environnement, les résultats de l'ensemble de l'année 2005 seront inférieurs à ceux de 2004. Les plans d'actions, visant à restaurer la croissance des résultats, sont engagés et commenceront à produire leurs effets en 2006.

Comptes de Bongrain S.A.

Les comptes du premier semestre de la société Bongrain S.A. font apparaître un chiffre d'affaires de 9 206 milliers d'euros contre 8 635 milliers d'euros pour la même période de 2004. Suite à la prise en compte du rattrapage des amortissements consécutifs à l'application du règlement 2002-10 du CRC, le résultat net est négatif à 2 706 milliers d'euros contre un profit net de 835 milliers d'euros au premier semestre 2004. Pendant le second semestre le résultat net devrait se redresser pour devenir positif.

Passage aux IFRS.

Les principes comptables IFRS retenus par le groupe sont décrits dans l'annexe aux comptes au 30 juin 2005.

Les normes comptables internationales ont été appliquées avec effet rétrospectif dans le bilan d'ouverture à la date de transition (1er janvier 2004), à l'exception de certaines exemptions facultatives ou obligatoires prévues dans la norme IFRS n° 1 (« Première application des normes IFRS ») et qui sont commentées ci-après par norme.

Regroupements d'entreprises. — En application de la norme IFRS 1, le groupe a choisi d'utiliser l'exemption relative au non-retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition. En conséquence, la norme sur les regroupements d'entreprises n'a été appliquée que pour les acquisitions postérieures au 1er janvier 2004.

Immobilisations incorporelles. — Seuls les actifs incorporels répondant à la définition de la norme IAS 38 ont été maintenus au bilan. Ainsi certains fonds de commerce et les zones de collecte de lait issus de regroupements d'entreprises antérieurs ont été reclassés en écarts d'acquisition. Par ailleurs les frais d'établissement ont été annulés dans le bilan d'ouverture en réduction des capitaux propres. Enfin, seules les marques acquises ont été traitées comme des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie du fait de leur notoriété. Elles ne font donc pas l'objet d'un amortissement systématique mais sont soumises à des tests de dépréciation annuels ou intermédiaires en cas d'indice de perte de valeur.

Immobilisations corporelles et contrats de location. — Conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, le groupe a choisi de ne pas réévaluer à leur juste valeur les immobilisations corporelles dans le bilan d'ouverture,